



LE MEM

**Minimum
Elémentaire
pour Mémoire**

**Mémento de culture générale
Programme ECG de l'EPSIC**

Collectif d'enseignants de culture générale de l'EPSIC

Table des matières

DROIT

Le contrat d'apprentissage	6
Le droit en Suisse : généralités	11
L'enfant, le jeune et sa famille	18
Les contrats	22
Le contrat de vente	26
Le contrat de crédit à la consommation	30
La poursuite	33
Le droit pénal	35
Le mariage, le divorce et le concubinage	41
Les successions	49
Le contrat de travail	54
Le chômage	60
Le droit de bail	63
Les entreprises commerciales	68
La personne physique	73
Contrat d'entreprise ou de mandat ?	76

MES PAPIERS, MON ARGENT

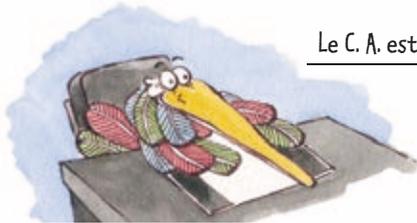
La banque	78
Les cartes bancaires	82
La poste	84
Le budget	85
La facture et la quittance	87
Les impôts	90
La TVA	95
Les assurances	96
Le change	104
Éléments de comptabilité	106

POLITIQUE ET ÉCONOMIE		Ecrire : la ponctuation	223
		Ecrire : conjuguer	225
Organisation de l'Etat	112	Principales difficultés orthographiques	229
Le peuple	123	La communication orale	233
Partis politiques	125	L'offre de service	243
Elections et votations	130	Le curriculum vitae	246
Les cinq grandes religions	132	L'entretien d'embauche	248
Histoire du monde depuis 1945	137	Mise en page et typographie	250
La monnaie	154	Littérature	254
L'entreprise	160		
L'environnement de l'entreprise	170	TECHNIQUES DE TRAVAIL	
Introduction au marketing et à la publicité	176	Prendre de bonnes habitudes	265
		Structure de l'information	267
ÉCOLOGIE	184	Prendre des notes	271
		Mieux connaître le cerveau	275
ÉTHIQUE	190	Information visuelle et graphique	277
		Dynamiser sa mémoire	280
COMMUNICATION		Le memento d'apprentissage	282
Les composantes de la communication	192	Lire plus vite et mieux	284
Les fonctions de la communication	196	Quatre types de lecture	286
Le résumé	198	Besoins groupes et comportements	287
Le compte-rendu	200	Quelques outils pour être créatifs	293
Le rapport	202	Le travail de fin de formation	295
Correspondance : la mise en page	205		
Correspondance : le contenu	206	CARTES DE GÉOGRAPHIE	
Ecrire : méthode pratique	210		301
Ecrire : améliorer son style	212	Notes personnelles	313
Structures professionnelles de textes	215		
Argumenter	219		
Quelques outils pour écrire	221		

Le contrat d'apprentissage

Définition

CO 344



L'employeur qui forme la personne en formation conformément aux règles du métier

Le C. A. est un accord entre :



La personne en formation qui travaille au service de l'employeur

Le cadre légal du contrat d'apprentissage

CO 345 a al. 1, al. 2, al. 3, al. 4

LFP (Loi sur la formation professionnelle)

D'après la LTr, l'employeur ne peut pas faire travailler une personne de moins de 18 ans plus de 9 heures par jour.

Le salaire est fixé d'entente entre les parties sur base de minima indicatifs fournis par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEPI).

Les obligations générales de l'employeur

- ➔ L'employeur doit former lui-même la personne en formation ou confier la formation à **un responsable de la formation** qui en a les capacités.
- ➔ Il doit respecter le règlement de sa profession.
- ➔ Il doit respecter la loi sur le travail pour **protéger la santé et la moralité** du jeune travailleur. Il n'a pas le droit de faire exécuter à la personne en formation des travaux sans rapport avec sa profession.
- ➔ Il lui accorde 5 semaines de vacances jusqu'à 20 ans, en principe 4 semaines ensuite.
- ➔ Il lui verse un salaire.
- ➔ Il laisse à la personne en formation, sans réduction de salaire, du temps pour suivre les cours et subir les examens.

Les obligations spécifiques du responsable de la formation

- ➔ Posséder les qualifications fixées par le règlement d'apprentissage.

- Former systématiquement la personne en formation en faisant preuve de compréhension.

Les obligations de la personne en formation

- La personne en formation **doit faire tous ses efforts** pour réussir son apprentissage.
- Ne pas causer de tort à son employeur.
- Respecter le **secret**.
- Ne pas lui faire de concurrence.
- Ne pas avoir d'activités extraprofessionnelles nuisibles à son métier.
- Se conformer aux instructions.
- Travailler consciencieusement.
- Se présenter aux examens.
- Elle doit suivre les instructions de son patron.
- Assister régulièrement aux cours professionnels.

Le secret comprend le secret des affaires, la sphère privée du client, les secrets de fabrication.

Les obligations du représentant légal

- Il appuie de son mieux l'employeur dans sa tâche.
- Il favorise la bonne entente entre celui-ci et la personne en formation.

Assurances sociales

Salaire brut
- Déductions sociales
= Salaire net

AVS (vieillesse)	4,2 % du salaire brut	4,2 % du salaire brut
AI (invalidité)	0,7 % du salaire brut	0,7 % du salaire brut
APG (perte de gain)	0,225 % du salaire brut	0,225 % du salaire brut
AC (chômage)	1,1 % du salaire brut	1,1 % du salaire brut
TOTAL	6,225 % du salaire brut	6,225 % du salaire brut

Les salariés dont le revenu dépasse Fr. 148'200.- par année s'acquittent d'un demi pour cent supplémentaire de solidarité à l'assurance chômage.

La part payée par la **personne en formation** et celle payée par l'**employeur** sont identiques. Leur total correspond à 12,45 % du salaire brut.

La personne en formation cotise aux assurances sociales dès le 1^{er} janvier de l'année de ses 18 ans.

Le contrat de crédit à la consommation

Leasing et crédit au comptant

Le prêt à la consommation est cher parce que l'emprunteur ne présente aucune autre garantie que son salaire.

Les cartes de crédit et les cartes de client permettant au consommateur d'effectuer des paiements partiels sont également considérées comme des crédits à la consommation.

La banque met à disposition une somme d'argent (entre 500 et 80 000 francs) que le consommateur s'engage à rembourser dans les délais prévus par le contrat (en principe entre 3 et 5 ans).

Le taux d'intérêt dépend du prix de l'argent sur le marché : il évolue. Ce taux varie entre les banques, mais il ne peut en aucun cas dépasser 15 %. Chaque année, le Conseil fédéral fixe le taux d'intérêt des crédits entre 10 et 15 %.

Les dangers de ces modes de paiement

Le slogan « consommez aujourd'hui, payez demain » est alléchant mais il peut coûter cher :

- ➔ risque de s'engager au-delà de ses possibilités financières ;
- ➔ mise en danger de son budget ;
- ➔ intérêts exorbitants.

Exemple de calcul simplifié du coût d'un crédit privé :

Montant emprunté : 10'000.–
Taux : 9%
durée 3 ans = 36 mois

Le calcul :

$$\frac{10'000 \cdot 9 \cdot 37}{2 \cdot 100 \cdot 12} = 1'387.50$$

Remboursement total : 11'387.50

Mensualités : (total / durée)

$$11'387.50 / 36 = 316.30 \text{ par mois}$$

Formule

$$\frac{\text{somme empruntée} \cdot \text{taux} \cdot (\text{durée} + 1 \text{ mois})}{2 \cdot 100 \cdot 12}$$

Pour tenir compte d'un capital de plus en plus petit puisqu'il se rembourse de mois en mois.

Le taux est annuel: il faut donc le diviser par 12.

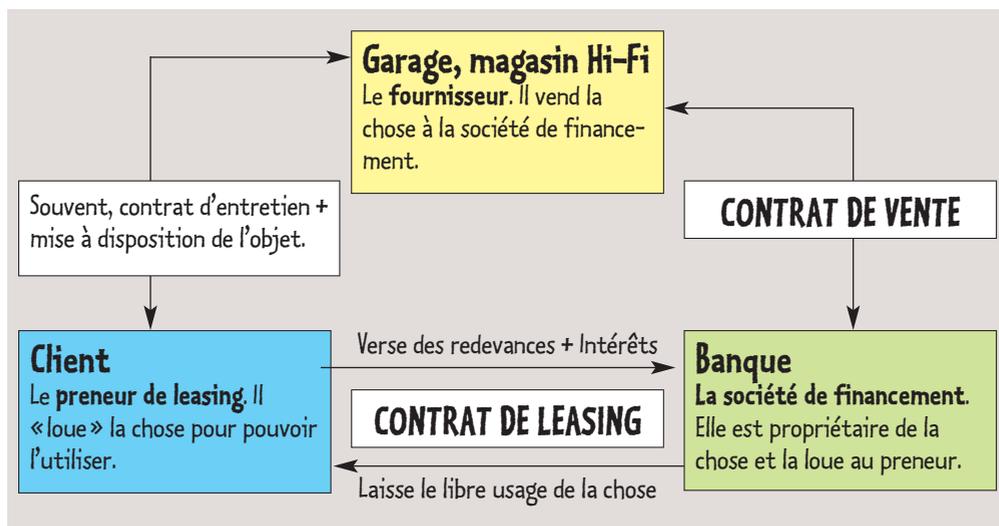
Si je fais mon emprunt le 1^{er} août, je fais mon premier versement le 1^{er} septembre.

Éléments essentiels du contrat de crédit au comptant pour validité :

- ➔ forme écrite ;
- ➔ indication du coût total et du taux d'intérêt effectif global (y compris les frais) ;
- ➔ conditions de remboursement (montant, nombre et dates des mensualités à payer) ;
- ➔ droit au remboursement anticipé du crédit et la remise des intérêts pour la durée non utilisée du crédit ;
- ➔ droit du consommateur de révoquer le contrat dans les 14 jours ;
- ➔ montant de la part saisissable du revenu de consommateur.

Le leasing à usage privé

La plupart des leasings à usage privé sont assimilés à des crédits à la consommation à condition qu'il s'agisse d'objets mobiliers et qu'une augmentation des redevances soit fixée en cas de résiliation anticipée du contrat.



Le client n'est pas propriétaire de l'objet mais il en a la responsabilité.

Le contrat de leasing doit être établi par écrit et contenir les indications suivantes :

- ➔ description de l'objet et prix d'achat comptant ;
- ➔ nombre, montant et dates de paiement des redevances ;
- ➔ éventuelle obligation d'assurance ;
- ➔ taux d'intérêt effectif global ;
- ➔ droit de révocation de 7 jours ;
- ➔ montant supplémentaire à payer en cas de résiliation anticipée ;
- ➔ montant de la part saisissable du revenu du preneur de leasing.

Les impôts

Pourquoi les impôts ?

Comme un ménage, une collectivité doit faire face à des dépenses. En Suisse, 3 collectivités publiques gèrent leur propre ménage : la Confédération, les cantons, les communes.

Dépenses des collectivités en 2013

Domaines	en milliards	part Conf.
sécurité sociale	80,5	26,4%
formation	35,4	17,3%
trafic + télécomm.	16,9	53,0%
finances, impôts	6,8	143,4%
administration générale	16,0	35,7%
ordre, sécurité publ, défense	16,0	37,1%
culture, sports	5,2	9,4%
protection environnement, aménagement territoire	6,2	17,2%
santé	13,7	2,7%
économie publique	8,0	61,6%
total	204,7	31,5%

← seulement Ecoles polytechniques fédérales

← des domaines locaux (communes et cantons)

Ce tableau donne une bonne idée de la répartition des tâches issues du fédéralisme.

Pour fonctionner, les collectivités ont donc besoins de recettes. Il en existe trois sortes :

- ➔ Les **recettes domaniales** : le produit des propriétés de la collectivité : vente du bois ou du vin de la commune, billets CFF, timbres, location de la grande salle, etc.
- ➔ Les **recettes administratives** (taxes, émoluments) : le produit des amendes et de diverses taxes payées à l'administration, renouvellement

de permis, demande d'autorisation, taxe pompier, route privée, etc.

➔ Les **impôts** : prestation pécuniaire exigée par l'État auprès des contribuables pour couvrir ses besoins financiers : IFD, impôt sur le revenu, la fortune.

Deux types d'impôts

	Les impôts directs	Les impôts indirects
C'est quoi ?	« Les impôts » sont pris directement sur le revenu et la fortune du contribuable sur la base de sa déclaration d'impôt	Des impôts sur la possession / consommation sont prélevés sur le prix de vente de certains produits
Principe :	Plus on gagne et plus on est fortuné, plus on paie (taux progressif avec plafond)	Plus on consomme ces produits, plus on paie (taux fixe)

Bière, tabac, alcool, essence, vignette...

Dans certains cantons catholiques, la paroisse est aussi en droit de recevoir des impôts.

➔ Les impôts indirects (taxes)

Les impôts indirects sont perçus au moment de l'achat de certains produits de consommation.

➔ Les impôts directs

Les impôts directs sont pris sur la fortune et le revenu du contribuable, à partir de sa déclaration d'impôts.

Quels impôts pour quelle collectivité ?

	Les impôts directs	Les impôts indirects
Confédération	<ul style="list-style-type: none">- Impôt fédéral direct (IFD)- Impôt anticipé	<ul style="list-style-type: none">- TVA- Taxes sur la bière, l'alcool, le tabac, l'essence- Droits de douane
Canton	<ul style="list-style-type: none">- Impôt cantonal sur le revenu et la fortune- Impôt sur les successions et donations- Impôt sur les gains immobiliers	<ul style="list-style-type: none">- Taxe sur les véhicules à moteur
Commune	<ul style="list-style-type: none">- Impôt communal sur le revenu et la fortune- Impôt sur les successions et donations- Impôt sur les gains immobiliers	<ul style="list-style-type: none">- Taxe sur les spectacles- Taxe sur les chiens- Taxe sur les poubelles

L'impôt anticipé

Les intérêts de l'épargne, les gains de jeu, les rendements de titres.

On déclare le revenu de l'épargne, mais aussi, forcément, le capital épargné (impôt sur la fortune).

« Tu me dis que tu as gagné ça et je te rends ton impôt anticipé. »

L'impôt anticipé de 35% (taux fixe) est prélevé sur les **revenus de la fortune mobilière**.

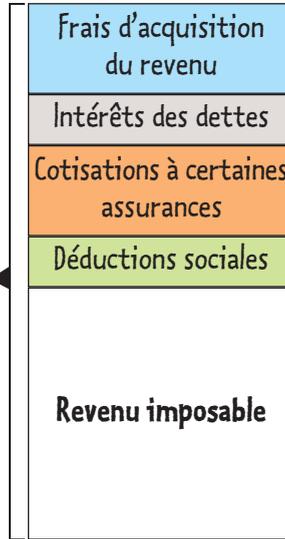
Il est prélevé à la **source** (chez le payeur : la banque ou le siège de la loterie) pour **forcer le contribuable** à déclarer ses revenus de capitaux.

BUT : prévenir la fraude fiscale.

Du revenu brut au revenu imposable

Certaines déductions se font sur la base d'un forfait indiqué chaque année dans le guide accompagnant la déclaration d'impôts.

Revenus bruts = revenus du travail + gains accessoires + gains de fortune



Les déductions possibles

- Dépenses professionnelles : repas, transports
- Rénovation, conciergerie d'immeubles
- Outillage

- Maladie, vie, etc.

- Pour personne ou enfant à charge
- Quand le loyer est trop élevé par rapport au revenu

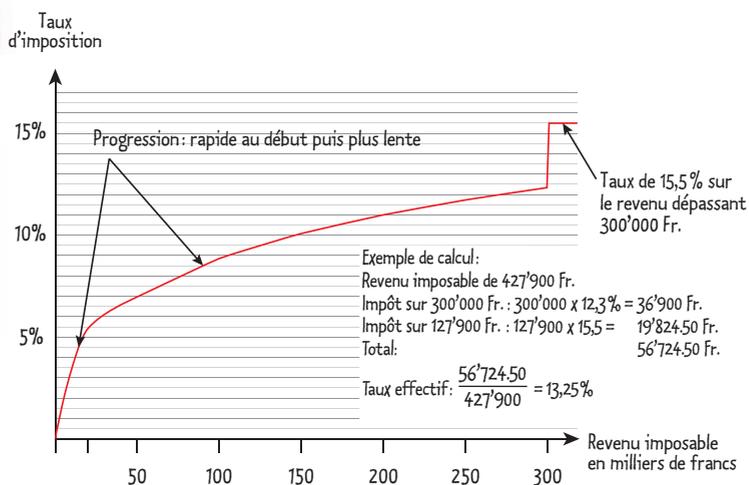
La taxation avec taux progressif

Plus le contribuable gagne ou possède, plus le taux auquel il sera imposé sera élevé.

Les riches participent plus que les pauvres car leur pouvoir financier leur permet un plus grand sacrifice.

Le canton de Vaud a corrigé cette injustice qui n'incite pas au mariage en instaurant le quotient familial: un couple marié vaut 1,8 et chaque enfant 0,5. On divise le revenu imposable du ménage par le quotient familial et on taxe la famille sur son revenu mais au taux correspondant au résultat de la division.

Barème de l'impôt sur le revenu 2012-2014



Le taux d'imposition sur le revenu et la fortune du contribuable est **progressif**.

Chaque ménage ne remplit qu'une seule déclaration.

Les gains des époux se cumulent. Ce cumul entraîne la hausse du taux d'imposition :

Un couple concubin remplit deux déclarations de 40'000 à 6,413 % = $(2'565.- \times 2) = 5'130.-$

Un couple marié remplit une déclaration de 80'000.- à 8,154 % = 6'523.-

*Correction selon situation familiale :
 80'000 / 1,8 = 44'400 (taux : 6,669 %)
 Impôts : 80'000.- à 6,669 % = 5'335.-*

Elections et votations

Qui peut voter ?

Pour jouir des droits civiques, il faut réunir trois conditions : être...

- ➔ majeur (18 ans) ;
- ➔ capable de discernement et pas interdit ;
- ➔ de nationalité suisse.

« Voter » dans le langage populaire signifie deux choses :

- ➔ voter : dire « oui » ou « non » à un objet (référendum ou initiative),
- ➔ élire : nommer des personnes pour siéger dans un conseil.

Deux systèmes électoraux

Le système majoritaire

Il est le plus souvent utilisé pour nommer des candidats dans un **exécutif** où la personne compte plus que ses orientations politiques.

- ➔ On peut voter pour une personne qui ne figure pas sur les listes officielles (elle fera partie des « voix éparses »).
- ➔ On ne peut pas cumuler le nom d'un candidat.

Sont élus

- ➔ Au **premier tour** ceux qui obtiennent la **majorité absolue** (50 % +1 voix).

Pour les autres, il y a **ballottage** ; un deuxième tour est alors nécessaire.

- ➔ Au **deuxième tour** ceux qui ont la **majorité relative** (le plus de voix).

Le système proportionnel

Il est utilisé pour désigner des représentants aux **législatifs** où les idées des partis comptent plus que les personnes qui iront défendre ces idées.

Principe : on choisit d'abord un parti, ensuite ses représentants.

On attribue un nombre de sièges à chaque parti proportionnellement aux suffrages obtenus. Ensuite, on distribue les sièges du parti à ses candidats les plus plébiscités.

- ➔ On peut cumuler un candidat : voter deux fois (pas plus) pour lui.
- ➔ On ne peut voter que pour des candidats figurant sur des listes de parti.
- ➔ Chaque électeur a autant de voix qu'il y a de sièges à attribuer.
- ➔ Une liste de parti (même sans le nombre maximum de candidats) compte autant de voix qu'il y a de sièges à répartir.

Les choix possibles dans une élection à la proportionnelle

10 sièges à attribuer au législatif de St-Martin

Le vote compact

liste 1: Parti Pris

- 1.1 Victor Hugo
- 1.2 Alain Souchon
- 1.3 Marcel Pagnol
- 1.4 Pierre Perret
- 1.5 Claude Noël
- 1.6 Jacques Septe

10 suffrages pour le parti pris et une voix par candidat.

Le panachage

liste 2: Parti Loin

- 2.1 Boris Aquadro
- 2.2 Jacques Brel
- 2.3 Erica Hess
- ~~2.4 Pierre Polie~~
- 1.5 Claude Noël
- 2.5 Alain Stinct
- 3.5 Phil Deferre

8 suffrages au parti 2, 1 au parti 1 et 1 au parti 3.

Liste blanche, sans dénomination de parti

- :
- 2.1 Boris Aquadro
- 1.5 Claude Noël
- 3.5 Phil Deferre
- 2.3 Erica Hess
- 2.3 Erica Hess
- 3.2 Jean Aimarre
- :
- :
- :

Le parti de chaque candidat gagne 1 ou 2 suffrage(s). Les autres suffrages sont perdus.

Liste blanche avec dénomination de parti

3. Parti Culier

- 2.1 Boris Aquadro
- 1.5 Claude Noël
- 3.5 Phil Deferre
- 3.2 Jean Aimarre
- 3.7 Georges Bush
- 3.1 Pam Anders
- 3.3 Bibi Fricotin

En ajoutant le nom d'un parti, les voix non utilisées sont données à ce parti. Ici 8 suffrages au parti 3.

Ecologie

Définition

Le mot écologie a été utilisé pour la première fois en 1866. Cette nouvelle discipline avait pour objet l'étude des relations des êtres vivants dans leur environnement.

Risques nucléaires, pollutions, effet de serre, réchauffement de la planète, déforestation,...

A partir des années 60, les préoccupations liées à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles ont imposé une définition de l'écologie au sens large : **l'écologie étudie l'action de l'homme sur son environnement.**

Selon l'ONU, l'homme est responsable à 90% du réchauffement climatique.

En effet, depuis les années 1950, l'activité humaine a créé de très importantes modifications sur l'écosystème terrien et risque de mettre en péril l'équilibre de la planète pour les siècles à venir.

Un écosystème comprend un milieu, les êtres vivants qui le composent et toutes les relations qui peuvent exister et se développer à l'intérieur de ce système.

Afin de contenir, voire de rétablir, ce déséquilibre créé par l'homme, des actions et des décisions doivent être prises à tous les niveaux (pouvoirs publics, industries, agriculture, particuliers, etc.). Les moyens d'action reposent principalement sur **les énergies renouvelables et le développement durable.**

Les énergies renouvelables

Une grande partie de l'énergie consommée dans le monde provient des combustibles fossiles : pétrole, gaz et charbon. Leurs stocks sont en quantités limitées et elles contribuent massivement au réchauffement progressif de la terre.

Le réchauffement climatique est dû à un effet de serre additionnel dû principalement aux rejets de CO₂ provenant de la combustion des énergies fossiles. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les émissions de CO₂ augmenteront de 130 % d'ici 2050.

Les énergies renouvelables ne couvrent encore que 20 % de la consommation mondiale d'électricité. L'hydroélectricité représente 92,5 % de l'électricité issue des énergies renouvelables, la biomasse 5,5 %, la géothermie 1,5 %, l'éolien 0,5 % et le solaire 0,05 %.

La première énergie renouvelable est celle que l'on n'utilise pas ! En évitant le gaspillage énergétique, il ne sera peut-être pas si problématique de subvenir à nos besoins avec les énergies renouvelables. Toutefois, ces besoins énergétiques sont en hausse constante. L'Office fédéral de l'énergie table sur une augmentation annuelle de l'électricité de 0,5 % à 2 % jusqu'en 2050.

Les énergies renouvelables qui utilisent les flux inépuisables du soleil, du vent, de l'eau, de la biomasse et de la géothermie permettent de limiter l'exploitation des combustibles fossiles et l'augmentation du réchauffement climatique.

L'énergie solaire

- ➔ thermique (eau chaude et contribution au chauffage)
- ➔ photovoltaïque (électricité)
- ➔ passive (utilisation directe du soleil pour le chauffage)

L'énergie éolienne

- ➔ transformation de la force du vent en électricité
- ➔ énergie de la houle

L'énergie de l'eau

- ➔ marée motrice (utilisation de la force des marées)
- ➔ barrages (retenues et au fil de l'eau)

L'énergie de la biomasse

- ➔ bois (combustion)
- ➔ agrogaz et agrodiesel

La géothermie

- ➔ chaleur contenue dans la Terre

L'efficacité énergétique

- ➔ énergie libérée par les économies
- ➔ énergie libérée par les changements de comportement (autre conception du bonheur)

Ainsi, les énergies renouvelables, au côté d'autres programmes énergétiques (nucléaire, énergies fossiles) doivent répondre au double défi des besoins croissants en énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le développement durable

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».
Saint-Exupéry

Objectif du développement durable

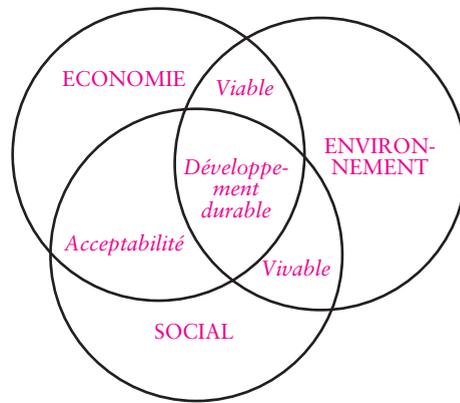
Répondre aux besoins de notre génération sans compromettre la capacité des prochaines générations de satisfaire les leurs (Rapport Brundtland, 1987).

Les 3 piliers du développement durable

- ➔ Bonne gestion économique
- ➔ Progrès social
- ➔ Protection de l'environnement

Quelques effets négatifs de notre développement aujourd'hui :

- Une pression démographique exponentielle : 9 à 10 milliards d'humains d'ici 2100.
- Un développement incontrôlé des pays émergents : l'exode rural vers les villes des pays pauvres est source de conflits.
- De graves inégalités économiques : 20 % de l'humanité consomment 80 % des richesses naturelles et 2/3 des humains vivent dans la pauvreté (autre source de conflits).
- Des atteintes aux droits de l'homme : 1 enfant sur 5 n'est pas scolarisé (OIT).
- L'épuisement des ressources naturelles : la forêt tropicale diminue d'1 stade de foot toutes les 5 secondes ; 2/3 de l'humanité n'ont pas accès à l'eau courante.



La particularité du concept de développement durable est de vouloir sauvegarder la croissance économique, tout en renforçant le progrès social et la protection de l'environnement. Le développement durable se situe donc à l'intersection de ces trois domaines.

Pourquoi le développement durable ?

Le concept de développement durable est une réponse de la société industrielle occidentale au problème croissant de la destruction des ressources naturelles de notre planète par l'actuel développement matériel de l'humanité, ainsi qu'à celui des injustices sociales qui en résultent.

- Des menaces pour la diversité biologique et culturelle: 137 espèces vivantes disparaissent chaque jour (sur 15 mio); le modèle culturel occidental s'impose au détriment des autres cultures qui se perdent.
- Le dérèglement du climat: d'ici 2100, le niveau des océans pourrait monter de 15 à 50 cm.

Question politique disputée

Ces 4 objectifs sont-ils compatibles ou est-ce juste l'auberge espagnole (tout le monde amène ce qu'il désire, sans prendre en compte les possibilités de la cuisine)?

Agendas 21

- 1 = fixer des objectifs
- 2 = établir un état des lieux
- 3 = créer les moyens d'atteindre les objectifs fixés (en fonction de l'état des lieux)

Les solutions que propose le développement durable

- ➔ Concilier des intérêts très divergents, en produisant des richesses sans nuire aux plus démunis et en faisant coopérer des antagonistes.
- ➔ Placer l'homme au centre, en respectant la déclaration universelle des Droits de l'Homme, en favorisant l'égalité des chances, la solidarité et la cohésion sociale, tout en aidant au développement des pays défavorisés.
- ➔ Intégrer la complexité du monde, en prenant conscience que nos vies ici sont touchées par les événements du reste de la planète. Nos vies sont interconnectées.
- ➔ Penser global, agir local, en favorisant des initiatives pensées à un niveau supérieur (états, OI, ONG, par ex.) mais adaptées à des contextes locaux.

Les outils du développement durable

- ➔ Les agendas 21 (adoptés par 173 pays sur 200).
- ➔ Le commerce équitable. Une forme de commerce respectueuse de l'homme et de son environnement.
- ➔ Une industrie responsable. L'écologie industrielle consiste à penser les sites industriels comme des écosystèmes où les entreprises coopèrent, tout en se tenant à des écobilans de leur production.
- ➔ Un mode de vie responsable. La consommation et le tourisme doivent être pensés comme source de progrès plutôt que de nuisance et doivent pouvoir contribuer au développement local des pays de production ou de visite (écolabels).

Les acteurs du développement durable

L'écologie c'est aussi des gestes simples et quotidiens : tri des déchets, recyclage et économie d'énergie. Si individuellement ces gestes peuvent paraître anodins, mis ensemble ils participent à préserver notre planète.

- ➔ Etats et organisations internationales (OI) : lois, règlements, accords et coopération
- ➔ Villes et régions : déchets, énergie, circulation, habitats, information
- ➔ Entreprises et associations (ONG) : normes environnementales, éthique sociale
- ➔ Ecoles : sensibilisation et éducation à l'écologie, à la citoyenneté et à la solidarité
- ➔ Consommateurs (nous !) : réduire nos déchets, notre énergie et notre consommation

Pistes de réflexion critique sur le concept de développement durable

Notre société de consommation, nous permet de satisfaire non seulement nos besoins fondamentaux, mais encore d'accumuler des biens par plaisir, pression sociale ou publicitaire. Le symbole de cette société est l'objet « consommable » qui s'use, que l'on jette et qu'il faut racheter.

La question fondamentale à laquelle ne répond pas de façon satisfaisante le concept de développement durable est : « Peut-il y avoir une croissance infinie de notre économie et de notre consommation sur une planète aux ressources limitées ? »

De plus, le concept de développement durable occulte **quatre tabous** qu'il n'est pas politiquement correct de remettre en question dans notre société occidentale matérialiste, et qui sont le **culte de la consommation**, la **croissance démographique**, l'**individualisme** et les **libertés acquises**, la notion de **croissance infinie**.

Plus qu'un réel enjeu de réflexion, il apparaît régulièrement aujourd'hui que le terme de développement durable est récupéré par les acteurs économiques et politiques qui le galvaude à toutes les sauces, faisant souvent de ce concept un mot-lesive qui lave les consciences sans frotter...

De plus, le concept de développement durable, du fait du consensus qu'il semble remporter au niveau de la pensée écologique actuelle, élude d'autres pistes de réflexions non moins intéressantes, telles qu'entre autres les concepts de croissance 0 ou de décroissance durable. Par exemple, on pourrait aussi penser à ralentir la croissance économique en limitant la consommation. Ou même créer une disjonction entre la notion de bonheur et la croissance des flux de matière et d'énergie...

Conclusion

Eco-citoyens et
consommateurs!

A défaut d'un autre type de réflexion en faveur d'une nouvelle économie, d'un meilleur progrès social et de la protection de l'environnement, le concept de développement durable représente un espoir de changement réaliste (en attendant mieux). Mais il ne fait pas de doute que le changement ne pourra s'opérer qu'à condition que se mette en place dans nos sociétés une **nouvelle démocratie participative**, où les citoyens auront la possibilité de participer directement aux décisions et où chaque citoyen se mobilisera. La **pression des consommateurs** et des associations peut faire plier les entreprises et les Etats. Le développement durable restera qu'un concept théorique si le **citoyen-consommateur**, matérialiste et individualiste, ne se transforme pas rapidement en citoyen-acteur, consommateur conscient et responsable. Face à la complexité du concept, n'oublions pas que le développement durable commence à notre niveau individuel, par des gestes simples. A notre échelle, il s'agit surtout de **consommer mieux et de concevoir les valeurs de notre vie autrement**, afin de **réduire notre empreinte écologique**.

Ethique

Qu'est-ce que l'éthique ?

Connais-toi toi-même!

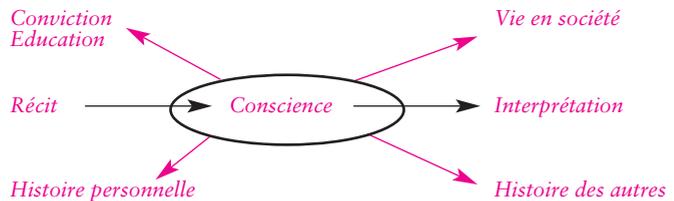
Tes valeurs reflètent ta personnalité.

Y'a que les imbéciles qui ne changent pas!

L'éthique est la capacité à s'interroger sur son action et à se forger une identité intellectuelle. Pratiquer l'éthique consiste donc à développer un esprit critique, de distinguer le bien du mal et de faire ce qui est bien.

Pour agir selon la morale, il est indispensable de connaître les valeurs qui nous tiennent à cœur ainsi que celles adoptées par notre famille, nos amis, notre lieu de travail et la société au sens large. En effet, notre interprétation d'un fait est influencée par tous ces paramètres et il est important d'en tenir compte pour agir selon sa conscience sans causer de tort à l'autre.

L'action éthiquement correcte, c'est celle qui causera le moins de tort possible à l'autre, ou aux autres, et vous permettra d'avoir la conscience tranquille !



Dilemme éthique

Le choix éthique prend le plus souvent l'aspect d'un dilemme (ou d'un problème), c'est-à-dire qu'aucune des solutions envisagées n'est tout à fait satisfaisante.

Un dilemme éthique est donc une situation dans laquelle :

- la conduite à adopter n'est pas évidente, vu les circonstances, ou
- au moins deux valeurs s'opposent, ou
- toute action proposée causerait du tort.

Éthique et profession

- L'ensemble des règles morales d'une profession s'appelle le **code de déontologie**. Ce sont les normes que cette profession considère comme des bonnes ou des mauvaises conduites professionnelles.
- Certaines professions ont même élaboré un **code d'éthique**. Celui-ci permet aux hommes et aux femmes qui pratiquent ces professions de savoir quel comportement adopter quand ils font face à tel ou tel problème moral. Le code d'éthique a l'avantage de tracer une ligne de conduite claire à laquelle on peut se conformer lorsque l'on ne sait pas quelle décision prendre.

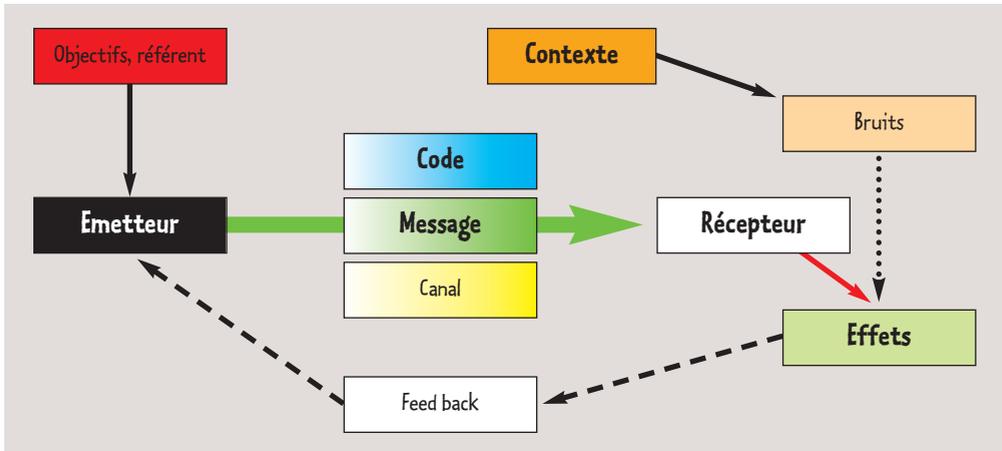
Comment résoudre un problème éthique ?

Respecte tes valeurs et celles des autres !

- Un problème éthique se résout en 4 étapes :
- Identifier les valeurs heurtées : quel est le problème ?
 - Enumérer les solutions possibles : quelles sont les possibilités d'action ?
 - Faire la liste des conséquences de chacune des solutions envisagées :
 Pour chaque action possible, quelles règles dois-je respecter ?
 Quelles valeurs sont en jeu ?
 A qui cette action causerait-elle du tort ?
 Quel tort lui/leur causerait-elle ?
 - Choisir la solution qui nous semble la meilleure et expliquer ses raisons.

Ne fais aux autres ce que tu n'as pas envie qu'on te fasse à toi ou à tes proches !

Les composantes de la communication



Une communication c'est :

➔ Un émetteur...

Vous ? Votre entreprise ? Qui êtes-vous par rapport au récepteur ? Quelle est l'image qu'il se fait de vous ?

L'émetteur ne contrôle que le message. L'émetteur, dans une situation de communication, ne travaille que sur le message lui-même. Tous les autres éléments sont indépendants de lui.

Qui est le récepteur ? Comment puis-je le sensibiliser ? Quel ton, quel vocabulaire ? Quel code dois-je utiliser pour être compris ?

➔ ...qui adresse un message.

➔ ...à un récepteur.

Si le récepteur est un groupe, la première tâche de l'auteur de la communication consistera à réduire la diversité de ce groupe en faisant émerger un certain nombre d'individus types et en particulier les décideurs ou les personnes les plus concernées par la communication. L'auteur définit alors les particularités de « récepteur type », ses attitudes et attentes.

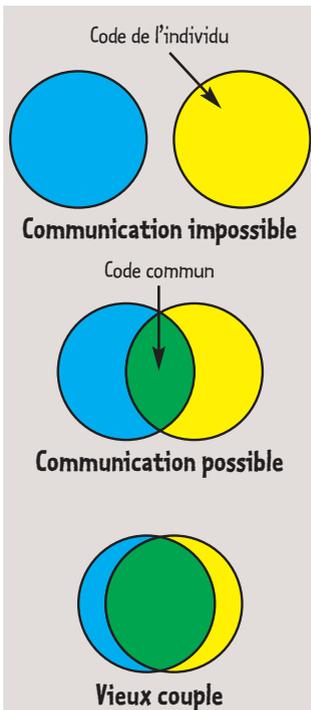
A vouloir s'adresser à tout le monde, on risque de ne toucher personne.

Pourquoi j'écris? Qu'ai-je à dire?

C'est l'une des principales difficultés de la communication efficace: savoir ce que je veux transmettre et m'y tenir en évitant tout «blabla».

Savoir ce que je veux transmettre et m'y tenir!

Oral? Ecrit? Forme particulière de l'écrit. (Rapport? Compte rendu? Correspondance?)
Dois-je respecter des formes particulières?



➤ ...à propos d'un **réfèrent**... (en ayant des **objectifs**).

L'émetteur se fixe un **objectif** qu'il s'efforcera d'atteindre à l'aide de son message. Il doit l'avoir sans cesse en tête !

➔ Le **réfèrent** est le sujet du message. Bien entendu, c'est de lui essentiellement que va dépendre le média, la forme et le contenu de la communication.

➤ ...à travers un **canal** qui déterminera en grande partie le code à utiliser.

Le canal de transmission possède aussi sa propre logique et contribue à donner au message une coloration particulière.

1. La radio témoigne, la TV illustre, le journal analyse.
2. L'oral permet plus la transmission des émotions que l'écrit.
3. L'image a plus d'impact que l'écrit.
4. L'écrit analyse mieux que l'image et l'oral, etc.

Pour que Emetteur et Récepteur puissent communiquer, il faut qu'ils aient :

➤ un **code**, ou du moins une partie, en commun. Plus les champs culturels coïncident, plus les acteurs se comprennent.

Le code est le système utilisé pour se faire comprendre : la langue, les pictogrammes, le paralangage, l'uniforme, les graphiques, la photo. De plus, certains messages sont décodés sans qu'il y ait volonté explicite de l'émetteur de communiquer (habillement, posture, qualité de l'écriture, mise en page).

Il n'y a pas de rapport entre une bête à cornes qui broute sottement dans un pré et la suite de signes « V-A-C-H-E ». La preuve c'est qu'elle peut s'appeler « cow » ou « vacca » et qu'elle continue à ruminer bêtement.

Dans quel cadre s'inscrit la communication? professionnel? privé? administratif?

Salle surchauffée, bruits extérieurs, relation hiérarchique qui « freinent » l'émetteur, « état » du récepteur, etc.

Un signe = un contenu + un emballage

Le signe est l'association d'un signifié (le sens, le contenu) et d'un signifiant (la forme, l'expression).

➔ Cette communication s'inscrit dans un **contexte** plus large.

Le contexte détermine en grande partie les autres éléments du message.

Les conditions extérieures à la relation de communication pèsent sur elle.

➔ Influence sur le code

- Il faut être dans un contexte professionnel pour s'autoriser un « jargon ». Si, malgré tout, vous devez absolument utiliser un mot qui sort de l'ordinaire, définissez-le immédiatement.
- On n'utilise pas le même vocabulaire suivant l'endroit où l'on se trouve (langage de bar et langage de bureau).

➔ Influence sur les acteurs

- Les groupes dont vous faites partie vont déterminer essentiellement votre façon de communiquer. Vos différents entourages attendent de vous que vous jouiez un rôle qui vous est assigné et auquel vous allez vous soumettre, forcément.

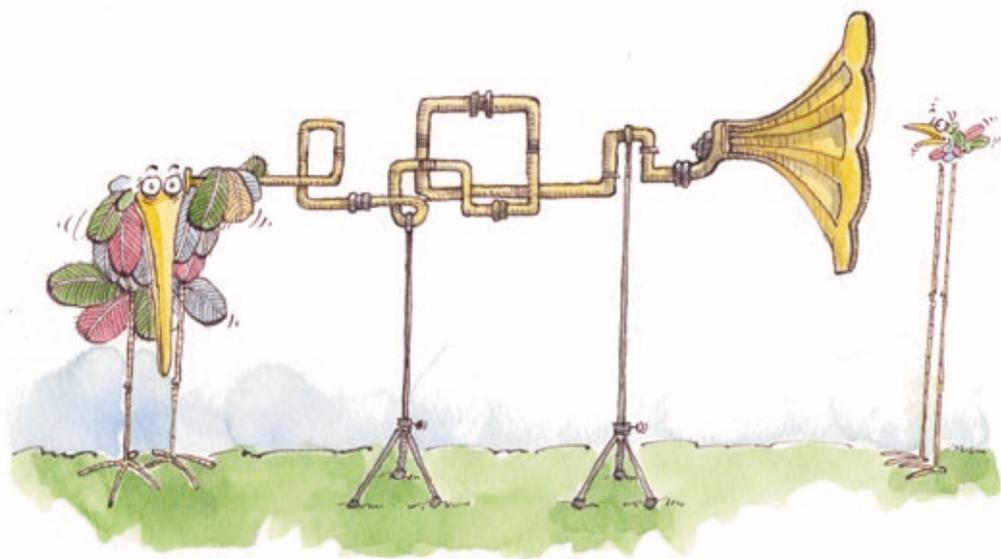
➔ Influence sur les effets

- les bruits qui vont « chahuter » la bonne transmission de la communication viennent essentiellement du contexte dans lequel se déroule la communication.

Comment puis-je connaître ces effets pour adapter mes futurs messages ?

Elle entraînera des effets chez le récepteur. Peut-être un feed-back (une réaction de retour).

Pour passer une communication efficace, il faudra connaître au mieux chacun de ces éléments et en tenir compte dans la conception du message.



Les fonctions de la communication

Tout message porte en lui les signes d'un ou de plusieurs des éléments de la communication. On parle alors des fonctions de la communication.

Cette manière d'analyser la communication aide à rendre le message efficace:

- de l'expressif pour humaniser;
- du conatif pour accrocher, cibler;
- du référentiel, sinon la communication est inutile;
- du métalinguistique pour se faire comprendre;
- du poétique pour plaire, faire beau et accrocher;
- du phatique pour retenir.

→ La fonction expressive

est centrée sur l'émetteur. Il communique ses impressions, ses jugements, sa personnalité. (Dominante dans la poésie, les autobiographies et les journaux intimes.)

→ La fonction conative

orientée sur le receveur. Elle cherche à attirer son attention, à peser sur lui. A obtenir quelque chose de lui. (Dominante dans la publicité, la négociation, la didactique et la correspondance commerciale.)

→ La fonction référentielle

apporte des informations sur le sujet de la communication. (La nouvelle brève, le livre de sciences.)

→ La fonction poétique

met l'accent sur la forme même du message: elle crée des effets. (La poésie, un bon nombre d'effets dans la publicité: « Du beau, du bon, Dubonnet », « C'est Shell que j'aime ».)

→ La fonction phatique

établit et maintient le contact entre receveur et émetteur. (« Allô », « Tu me suis », les paragraphes de transition, les clin d'œil,...)

→ La fonction métalinguistique

centrée sur le code. Elle permet de définir le sens de termes ignorés par le récepteur. (Le dictionnaire, le livre de grammaire ou d'allemand, la légende de carte et tout ce qui définit un code.)

Mais les enjeux sont rarement aussi clairs

Communiquer n'est que rarement transmettre de l'information dans un but précis. Le psychologue Alex Mucchielli a repéré quatre enjeux implicites:

→ L'enjeu informatif

Informar et faire agir sont étroitement liés (pas de pub sans information et pas d'information sans séduction). Une communication doit plaire.

→ L'enjeu de positionnement de soi

Toute relation humaine implique d'abord une mise en scène de soi. Communiquer, c'est:

- se montrer sous un jour favorable, vouloir séduire l'autre;
- défendre sa position sociale, jouer son rôle, marquer son territoire.

«A peine plus de 20% des conducteurs dépassent les 120 km/h.»
«Plus de 20% des conducteurs dépassent les 120 km/h.»

→ L'enjeu persuasif

C'est dans la nature humaine de vouloir «gagner». Tout message porte en lui des signes insidieux d'argumentation, de jugement.

Toutes les formules de politesse, le «brin de causette» avec le voisin à qui on n'a rien à dire.

→ L'enjeu de régulation de la relation

La relation humaine est rarement simple, directe et naturelle. Une large partie de la communication s'attachera à des rites de politesse pour désamorcer des conflits toujours latents.

Prendre des notes

Pourquoi prendre des notes ?

Pour garder une trace et lutter contre l'oubli.

Pour préparer un travail écrit.

- ➔ **A partir de l'oral :** pour retenir l'essentiel de ce qui a été dit lors d'une conversation téléphonique, d'une séance en vue de la rédaction d'un procès-verbal ou d'un cours « ex cathedra », etc.
- ➔ **A partir d'une réflexion :** notez, en vrac, des idées, en vue d'une rédaction définitive.
- ➔ **A partir de l'écrit :** l'essentiel d'un texte ou d'un cours afin d'en faire ressortir la structure et les idées principales.

Que noter ?

On enlève la viande pour ne garder que le squelette : c'est le squelette qui donne à l'homme son aspect et qui le distingue du veau !

Le travail de prise de notes est avant tout un travail intellectuel de sélection qui consiste à ne **noter que l'essentiel**.

Il doit permettre de dégager la structure du message et quelques explications ou illustrations de ces idées fondamentales.

Il faudra donc sévèrement écrémer. C'est toute la difficulté de la prise de notes.

Comment noter ?

- ➔ **Sélectionnez l'idée-clé de chaque passage.** Faites ressortir le sens principal physiquement sur vos papiers (couleur, signe particulier, cadre, etc.).
- ➔ **Retrouvez la logique d'ensemble.** Représentez-la par un schéma en arbre, un schéma heuristique (tableau) ou une numérotation adéquate dans la marge de gauche.

Si vous êtes incapable de retrouver cette logique, c'est que vos notes sont incomplètes.

- ➔ Laissez des marges, aérez pour pouvoir noter des commentaires ou placer des illustrations, des compléments qui viennent en cours de route.

Considérez comme importants :

- ➔ toutes les informations qui sont développées ;
- ➔ toutes les étapes d'un raisonnement ou d'une démonstration ;
- ➔ toutes les définitions, les théorèmes et les formules ;
- ➔ toutes les récapitulations ;
- ➔ tous les schémas, tableaux, nombres significatifs.

La méthode TAS

T = TÉLÉGRAPHIQUE
A = ABRÉVIATIONS
S = SIGNES ET SYMBOLES

Les mots réellement porteurs de sens.

Un style **T**élégraphique

- ➔ Aucune phrase complète dans les notes : que les supermots !

Le style télégraphique permet non seulement d'accélérer le processus d'écriture au moment de la prise de notes, mais il favorise aussi l'apprentissage à partir de ces notes en ne concentrant l'attention que sur une structure et des éléments réellement significatifs.

Abréviations

Un certain nombre de mots reviennent systématiquement dans le cadre d'un cours ou d'un même domaine. D'autres s'utilisent quotidiennement. Pourquoi perdre du temps à tous les réécrire chaque fois en entier ?

Créer des abréviations

- Suppression des lettres intercalaires.
On garde les consonnes significatives :
problème = pb, souvent = svt,
cependant = cpdt, nous = ns.
- Ce sont généralement les débuts de mots qui sont signifiants. Abrégez la fin en la transformant par exemple en exposant :
productivité = prod^{té}, produit = prod^t,
production = prod^o
- Utilisez au maximum les abréviations du Système international d'unités (SI) :
«*km, l, fr.*».

Lexique des abréviations courantes :

remarque complémentaire	nb (pour nota bene)
beaucoup	bcp
ce qu'il faut démontrer	cqfd
dans	ds
cependant	cpdt
c'est-à-dire	ie
être	ê
peut-être	pê
nombreux	nbx
problème	pb
gouvernement	gvt
souvent	svt
longueur	L
largeur	l
identique, idem	id
et suivants	ss
quelques	qqs
quelqu'un	qqn
sauf	sf

Signes et symboles

Un certain nombre de notions ayant trait au raisonnement peut être mentionné par des signes logiques. D'autres idéogrammes courants sont compris de tous.

	idées d'addition ou de soustraction
	l'un correspond à l'autre
	parce que, idée de cause, d'origine
	donc, idée de conséquence ou de but
	au total
	par cœur
	augmentation, progression ou diminution
	il existe
	supérieur ou égal
	supérieur à, inférieur à
	environ, égal à
	identique
	attention
	marque l'union, la réunion

Cartes de géographie



